



LABOHEME - 25 Route du Vieux Domaine - 18100 VIERZON
Tel 02 48 51 36 77 - Fax 02 48 71 96 15
Internet <http://www.huile.com>
Email info@labo-heme.com

Crée le 16 Octobre 2014

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom commercial : Huile essentielle Basilic
Nom INCI : OCIMUM BASILICUM OIL
Code produit: BHB010

Emploi de la substance/ de la préparation : Substance parfumante et/ou aromatisante

Producteur/fournisseur: LABOHEME - 25 Route du Vieux Domaine - 18100 VIERZON
Tel 02 48 51 36 77 - Fax 02 48 71 96 15
Internet : <http://www.huile.com>
Email : info@labo-heme.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers : Irritant

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement :

- R38 Irritant pour la peau
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
- R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Système de classification : En accord avec les Directives 67/548/CEE, 1999/45/CE et leurs annexes ainsi qu'avec le Code of Practice de l'EFFA (1) dans sa version en vigueur. Il est tenu compte également des indications tirées de publications spécialisées et des indications détenues par l'entreprise.

Autres dangers : Voir les préconisations concernant le stockage des produits classés.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature du produit : Huile essentielle



4. PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau : Se laver à grande eau, changer de vêtements si nécessaire. Si une irritation persiste, ou si l'on aperçoit une lésion cutanée quelconque, consulter un médecin

Contact avec les yeux : Rincer avec de l'huile végétale. Si une irritation persiste ou qu'on aperçoit une lésion cutanée quelconque, consulter un médecin

Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin

Inhalation : Placer le sujet au repos au grand air. Consulter immédiatement un médecin

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction recommandés :

- Poudre d'extinction, brouillard d'eau, mousse, dioxyde de carbone.
- Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers dus à la substance à ses produits de combustion au gaz dégagés : aucun

Équipement spécial de sécurité : porter un appareil de protection respiratoire et un vêtement de protection approprié

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

Précautions individuelles : Eloigner toute source potentielle d'inflammation, aérer les locaux, ne pas fumer

Mesures pour la protection de l'environnement : Ne pas rejeter à l'égout ni dans le milieu naturel

Méthodes de nettoyage /récupération : Les petits débordements peuvent être absorbés avec des chiffons ou de la sciure de bois, évacués avec de l'eau, dégraissés avec des produits sodiques. Les débordements plus importants peuvent être pompés.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE.

Manipulation :

- Ne pas ingérer en l'état, éviter le contact, ne pas fumer à proximité du produit, ne pas chauffer à la flamme nue, ni exposer les vapeurs à la flamme ou de toute autre source d'ignition.
- Durant l'incorporation du produit, celui-ci doit être tenu à des températures relativement basses. En cas de nécessité d'élévation de température, celle-ci doit être ménagée et pendant un temps aussi court que possible.
- Ne pas inhaler les vapeurs chaudes

Stockage :



- Stocker à l'abri de la chaleur, la lumière dans des récipients fermés, secs et sous azote si possible et si nécessaire. Eviter les écarts de température trop importante. Stocker en zone tempérée. Eviter les vides de remplissage.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Composants présentant des valeurs seuil à surveiller par poste de travail : néant

Contrôle de l'exposition :

- **Protection respiratoire :** Locaux bien aérés
- **Protection des mains :** Porter des gants
- **Protection des yeux :** Port de lunettes recommandé
- **Protection du corps :** Port de vêtements de travail

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Indications générales :

- **Aspect:** liquide à 20°C
- **Couleur :** jaune pâle à ambré
- **Odeur :** épicé, caractéristique

Informations importantes relatives à la santé et à l'environnement :

- **Densité :** 0.948 – 0.970
- **Point de solidification :**
- **Viscosité à 20°C :**
- **Point d'éclair :** + 75°C
- **Auto-inflammation :**
- **Danger d'explosion :**
- **Masse volumique (à 20°C):**
- **Solubilité dans/miscibilité :** non miscible à l'eau soluble dans l'alcool, l'éther et l'huile
- **Valeur du pH :** non applicable

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Pas de modifications significatives de la composition dans le temps

Produits de décomposition : Aucun(es) dans des conditions normales.

Conditions à éviter : Ne pas chauffer à une température élevée. Ne pas exposer les récipients fermés au soleil. Eloigner des sources d'ignition.

Matière à éviter : P.V.C.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Effet néfaste par ingestion : DL or 50 pour le rat : non disponible

Effet néfaste par contact cutané : DL derm 50 pour le lapin : non disponible

Restrictions IFRA : Cette substance et/ou certains de ses composants sont concernés par le Code of Practice de l'IFRA en vigueur, consultable sur le site internet : www.ifraorg.org



Autres informations : Manipuler ce produit avec toutes les précautions d'usage compte tenu d'effets de synergie imprévisibles sur les personnes particulièrement sensibles.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Écotoxicité : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Précautions : Éviter les rejets dans l'environnement (les eaux de surface, égouts, eaux souterraines ainsi que dans l'air et le milieu naturel). Respecter les réglementations nationales et régionales en vigueur

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Déchets :

- Recycler et éliminer conformément aux législations en vigueur.
- Ne pas contaminer le sol et l'eau avec les déchets.
- Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés : Vider complètement le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non réglementé

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classification : Irritant

Phrases de risques :

- R38 Irritant pour la peau
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
- R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Phrases de sécurité :

- S24 Éviter le contact avec la peau
- S37 Porter des gants appropriés

16. AUTRES INFORMATIONS

La présente fiche de données de sécurité complète la fiche technique mais ne constitue pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les renseignements sont donnés de bonne foi sur la base de l'état actuel des connaissances du produit.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuels encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres fins que l'usage pour lequel il a été prévu
